



Formulaire de déclaration pour le décompte de la TVA des sportifs domiciliés à l'étranger et des équipes sportives ayant leur siège à l'étranger

Procédure simplifiée de paiement de l'impôt pour les sportifs domiciliés à l'étranger et les équipes sportives ayant leur siège à l'étranger (ci-après «sportifs domiciliés à l'étranger») participant à une manifestation sportive, facultative pour les organisateurs de manifestations sportives

Informations sur l'organisateur

N° TVA	AFC-ID
Organisateur	
Personne de contact: nome	Prénom
Adresse électronique	Téléphone
Rue	N°
CP	Lieu

Informations sur la manifestation

Manifestation	Date
CP	Lieu

Procédure

L'organisateur doit déclarer les cachets et les prix (montants bruts) dus au sportif assujetti au moyen de ce formulaire de déclaration. À l'aide d'un numéro de décompte spécifique à chaque manifestation, l'Administration fédérale des contributions (AFC) facture ensuite l'impôt dû à l'organisateur.

La déclaration¹ doit parvenir à l'AFC dans les 60 jours suivant la fin de la période de décompte² au cours de laquelle la manifestation a eu lieu. Une éventuelle déduction de l'impôt préalable doit être opérée au cours de la même période que la déclaration l'impôt.

S'il recourt à cette procédure simplifiée, l'organisateur doit confirmer au sportif qu'il a payé l'impôt. Pour cela, il peut saisir la mention «TVA suisse payée par l'organisateur pour les sportifs domiciliés à l'étranger» sur les justificatifs de décompte des cachets ou des prix ou sur d'autres documents.

En recourant à cette procédure, l'organisateur assume les obligations de procédure des représentants fiscaux selon l'art. 67 LTVA, mais il ne répond pas de la créance fiscale du sportif.

Il convient de noter que le formulaire de déclaration doit porter la signature valable de l'organisateur (p. 2).

¹ Art. 71 LTVA

² Méthode de décompte effective: trimestre; méthode de décompte selon les taux de la dette fiscale nette: semestre (art. 35, al. 1, let. a et b, LTVA)

Liste des équipes sportives et des sportifs assujettis, ainsi que des prestations reçues

Nom / domicile du sportif ou siège de l'équipe sportive	Montant en CHF (prix ou cachet brut, TVA comprise)
1	
2	
3	
4	
5	
6	
7	
8	
9	
10	
11	
12	
13	
14	
15	
16	
17	
18	
19	
20	

Lieu et date

Signature de l'organisateur